

L'Unicef, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, a édité l'affiche ci-dessous, qui reprend en version simplifiée de la Convention internationale des droits de l'enfant (CDE), adoptée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies le 20 novembre 1989.

Si certains articles sont directement liés aux questions de santé (l'article 27, par exemple, qui traite de la nourriture, des vêtements et du logement), beaucoup d'autres le sont aussi! Quels sont-ils? Concrètement, qu'est-ce que cela implique? Chacun-e a un rôle à jouer pour préserver sa santé et la santé de l'autre!

Tu as devant toi quelques étiquettes qui illustrent certains des droits de l'enfant, tels qu'ils apparaissent dans le document édité par l'Unicef. Relève chacun d'eux dans le tableau ci-dessous et développe, si c'est le cas, le lien qu'il implique avec la santé (physique, psychique, sociale et environnementale).

Droit n° _____

Intitulé: _____

lien avec la santé: _____

Droit n° _____

Intitulé: _____

lien avec la santé: _____

Droit n° _____

Intitulé: _____

lien avec la santé: _____

Droit n° _____

Intitulé: _____

lien avec la santé: _____
